



Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

**Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques****Trentième session**

Genève, 11 et 12 juillet 2024

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Examen des activités menées par le Bureau et les rapporteurs régionaux
depuis la vingt-neuvième session de la Plénière****Rapport des rapporteurs régionaux du Centre
des Nations Unies pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques****Document présenté par les rapporteurs régionaux***Résumé*

Le présent document a pour objet d'informer la Plénière des activités menées par les rapporteurs régionaux du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique, et pour l'Amérique latine depuis la présentation de leurs derniers rapports à la Plénière. Il fait le point des réunions et des activités qui ont eu lieu dans la région correspondante et des principaux projets qui intéressent le CEFACT-ONU.

Le présent document (ECE/TRADE/C/CEFACT/2024/5) est soumis à la trentième session de la Plénière du CEFACT-ONU pour information.



I. Afrique

A. Introduction

1. Cette section du rapport a été rédigée par la Rapporteuse régionale pour l'Afrique.
2. En novembre 2023, à la vingt-neuvième session de la Plénière du CEFACT-ONU, M^{me} Nogaye Toure Diagne a été élue Rapporteuse régionale pour l'Afrique.
3. Les activités coordonnées par la Rapporteuse régionale pour l'Afrique sont résumées ci-après.

B. Réunions statutaires, conférence et sensibilisation

4. Le Comité exécutif de l'Alliance africaine pour le commerce électronique (AAEC) a tenu sa vingt-troisième réunion le 24 septembre 2023, en marge de la neuvième édition de la Conférence internationale des guichets uniques, à l'hôtel Sheraton de Djibouti (République de Djibouti). Les travaux ont débouché sur les recommandations suivantes :

- Renforcer la collaboration avec la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dans l'optique d'une dématérialisation complète des documents commerciaux ;
- Réintégrer la Libye dans la communauté de l'AAEC ;
- Promouvoir la plateforme d'échange de documents électroniques AFTRA (Africa E-Trade Hub) dans les communautés économiques régionales (CER) ;
- Soutenir l'initiative portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ;
- Organiser des webinaires pour sensibiliser les parties prenantes aux questions relatives à la mise en place de guichets uniques et à la facilitation des échanges en général.

5. La neuvième édition de la Conférence internationale des guichets uniques a été organisée par l'Autorité des ports et des zones franches de Djibouti (DPFZA), le Djibouti Port Community System (DPCS) et l'AAEC les 25 et 26 septembre 2023 à Djibouti (République de Djibouti) sous le thème « Accélérer la mise en œuvre du guichet unique pour la facilitation du commerce et la logistique intelligente avec les technologies récentes ». Y ont participé des ministres de Djibouti, du Soudan du Sud et d'Éthiopie, à savoir :

- S.E. M. Abdoukader Kamil Mohamed, Premier ministre de la République de Djibouti ;
- S.E. M^{me} Mariam Hamadou Ali, Ministre de l'économie numérique et de l'innovation ;
- S.E. M. Dange Boru Kosi, Ministre d'État des transports et de la logistique de l'Éthiopie ;
- M. Simon Mijok Mijak, Ministre des routes et des ponts du Soudan du Sud.

6. La participation active de ces ministres a abouti à la signature d'accords régionaux destinés à faciliter le commerce sous-régional. Les principales recommandations issues des débats de cette conférence sont résumées ci-après :

- Veiller à l'établissement d'accords de niveau de service pour la disponibilité des données en temps réel ;
- Établir des couloirs intelligents et environnementaux, conformes aux règles internationales ;
- Encourager les guichets uniques pour collecter des données sur les temps d'attente et les goulets d'étranglement aux frontières ;

- Promouvoir l'interconnectivité transfrontalière et l'interopérabilité des systèmes de guichet unique en Afrique afin de faciliter la mise en place d'un guichet unique régional ;
- Utiliser les guichets uniques nationaux pour atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ;
- Améliorer la coordination et la collaboration entre les différents organismes publics et les parties prenantes impliquées dans la facilitation des échanges, telles que les douanes, les autorités portuaires, les organismes de santé, les opérateurs de transport et de logistique et les associations professionnelles ;
- Promouvoir l'intégration régionale et l'harmonisation des normes et réglementations commerciales et soutenir la mise en œuvre de l'initiative portant création de la ZLECAf ;
- Inciter les États à se concentrer davantage sur les avantages que peuvent procurer les guichets uniques et exiger une meilleure représentation dans les travaux de normalisation des organisations internationales telles que le CEFACT-ONU ;
- Utiliser le guichet unique comme levier de facilitation dans la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine ;
- Sensibiliser les pays à l'initiative ePhyto de la CIPV ;
- Encourager les États membres de l'Organisation maritime internationale (OMI) à accélérer la mise en place d'un guichet unique maritime ;
- Renforcer les capacités des ressources humaines dans le secteur portuaire ;
- Renforcer les cadres réglementaires nationaux pour faciliter l'intégration des technologies dans les systèmes existants ;
- Adopter la technologie de la chaîne de blocs pour améliorer la fiabilité, la traçabilité et la sécurité des données et des transactions commerciales ;
- Utiliser l'intelligence artificielle pour optimiser l'allocation des ressources, prévoir et prévenir les éventuels risques et perturbations, et fournir des services personnalisés et adaptés aux parties prenantes ;
- Utiliser le nuage pour fournir des plateformes flexibles, capables de stocker et de traiter de grandes quantités de données et d'informations, afin de faciliter la dématérialisation des procédures dans le commerce extérieur ;
- Intégrer l'Internet des objets pour assurer une surveillance et un contrôle optimaux de la circulation des marchandises et des véhicules tout au long de la chaîne d'approvisionnement et pour fournir des informations en temps réel aux parties prenantes (secteurs public et privé, etc.) ;
- Harmoniser les normes et les protocoles internationaux afin de faciliter l'interopérabilité des différents systèmes et plateformes impliqués dans la facilitation des échanges et de soutenir la mise en œuvre des accords régionaux et internationaux, tels que l'initiative portant création de la ZLECAf ;
- Lancer un programme de renforcement des capacités pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les startups afin de stimuler l'innovation dans la chaîne logistique ;
- Assurer la disponibilité des données des membres de l'AAEC afin de faciliter les travaux de recherche sur le commerce électronique et le commerce transfrontalier.

7. Organisé le 14 décembre 2023, en partenariat avec la Pan Asian E-Commerce Alliance (PAA) et l'Asia PKI Consortium, le webinaire sur la signature électronique dans l'environnement du guichet unique a permis au CEFACT-ONU de partager ses travaux sur les règles internationales et les normes y relatives. Ce fut également l'occasion pour les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine de partager leurs expériences. Une centaine de parties prenantes de diverses régions y ont participé. Les principales recommandations formulées lors du webinaire visaient à :

- Créer un cadre pour la consultation des autorités nationales et mettre en place un comité technique chargé d'évaluer la faisabilité des choix techniques en matière de signatures électroniques ;
- Promouvoir la reconnaissance mutuelle des certificats numériques ;
- Encourager les pays à mettre à jour leur cadre juridique sur les transactions électroniques ;
- Favoriser la confiance mutuelle entre les États en ce qui concerne les signatures électroniques ;
- Organiser des séances de sensibilisation sur les questions relatives à la signature électronique ;
- Encourager l'échange d'expériences sur les outils de signature électronique ;
- Organiser davantage de séances d'information sur les règles et normes relatives aux signatures électroniques ;
- Impliquer davantage de pays africains dans les travaux du CEFACT-ONU afin de sensibiliser les acteurs politiques.

8. À la quatorzième assemblée générale qui s'est tenue le 19 mars 2024 à Pointe Noire, le bureau exécutif de l'AAEC a été renouvelé. Il est composé des membres suivants :

- M. Warsama Mouhoumed Bouh Guirreh, Directeur général du DPCS, Président de l'assemblée générale (République de Djibouti) ;
- M. Youssef Ahouzi, Directeur général de Portnet, Président du Comité exécutif (Maroc) ;
- M. Jonathan Ofori, Vice-Président, MCNet (Mozambique) ;
- M. Mor Talla Diop, Vice-Président, Gainde 2000 (Sénégal) ;
- M. Amadou Mbaye Diop, Trésorier, Gainde 2000 (Sénégal).

9. Le 20 mars 2024, la dixième édition de la Conférence internationale des guichets uniques s'est tenue à Pointe Noire (République du Congo), à l'Atlantic Palace Hotel, en marge du Congo Digital Forum. Le thème de cette dixième édition portait sur l'intelligence artificielle dans la facilitation du commerce ; les principales recommandations issues des débats de cette conférence sont résumées ci-après :

- Sensibiliser à l'importance de l'intégration de l'IA dans les guichets uniques pour améliorer les résultats ;
- Veiller à intégrer des données de qualité pour une utilisation optimale de l'IA ;
- Encourager les États à soutenir politiquement les initiatives en matière d'IA ;
- Sensibiliser les gouvernements à l'importance de prendre des mesures pour protéger les données et la souveraineté dans ce domaine ;
- Adopter une approche stratégique et progressive pour mettre en œuvre des solutions d'IA qui fonctionnent et répondent aux besoins des parties prenantes ;
- Réunir des spécialistes de la réglementation et des experts en technologies de l'information afin d'adopter une approche mixte qui permet de tirer parti des avantages de l'IA ;

- Sensibiliser les parties prenantes à l'importance de collecter des données fiables pour réussir dans le domaine de l'IA ;
- Former les acteurs économiques aux technologies existantes afin de faciliter la sélection d'outils appropriés ;
- Former les spécialistes économiques à l'utilisation optimale de l'IA ;
- Sensibiliser les États à l'importance d'acquérir une culture des données ;
- Intégrer l'IA pour faciliter la mise en œuvre de projets d'interopérabilité entre guichets uniques ;
- S'inspirer des recommandations internationales telles que celles formulées par le CEFACT-ONU ;
- Promouvoir la plateforme AFTRA pour l'échange de documents commerciaux (CO, certificat phytosanitaire, etc.).

C. Collaboration avec les organisations internationales

Partenariat entre l'AAEC et la Société internationale islamique de financement du commerce

10. Suite à plusieurs réunions avec le département commerce de la Société internationale islamique de financement du commerce, la proposition de projet portant sur la dématérialisation complète du certificat d'origine électronique (e-CO) a été validée dans cinq pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Togo et Sénégal) à hauteur de 240 000 dollars des États-Unis. La signature de cet accord aura lieu à Riyad (Arabie saoudite) entre le 27 et le 30 avril 2024, en marge de la célébration du cinquantième anniversaire de la Banque islamique de développement.

Dialogue avec la Chambre panafricaine de commerce et d'industrie (PACCI)

11. La PACCI a l'intention de signer un accord avec l'AAEC pour renforcer la collaboration entre les deux institutions. L'objectif de ce partenariat est de renforcer les capacités des acteurs du secteur privé africain en matière de facilitation des échanges.

D. Perspectives

12. L'AAEC prévoit :
- De démarrer les activités s'inscrivant dans le cadre de l'accord signé avec la Société internationale islamique de financement du commerce de la Banque islamique de développement et la Commission de l'UEMOA en mai 2024 ;
 - D'intégrer les données du commerce extérieur de la Côte d'Ivoire dans le portail d'information commerciale ;
 - D'aider les membres de l'AAEC qui ne disposent pas d'un module ePhyto à rejoindre l'initiative Generic ePhyto National System (GeNS), qui est une plateforme internationale de délivrance et de consultation des certificats phytosanitaires ;
 - D'organiser la deuxième réunion du Comité exécutif de l'AAEC en septembre 2024 à Casablanca (Maroc) ;
 - D'organiser la onzième édition de la Conférence internationale des guichets uniques à Dakar en 2025 ;
 - D'organiser un webinaire sur le guichet unique maritime en partenariat avec l'OMI afin de sensibiliser les membres de l'AAEC ;
 - D'organiser un séminaire en ligne sur l'échange de données/documents électroniques (avec la PAA, l'AAEC et le CEFACT-ONU) sur la sensibilisation aux règles et normes.

E. Conclusion

13. Pendant la période 2024-2025, la Rapporteuse pour l'Afrique se concentrera sur la diffusion des règles et normes internationales du CEFACT-ONU parmi les membres de l'AAEC en organisant des webinaires d'information et de sensibilisation et en rapprochant les trois régions pour les associer dans des activités de partage d'expérience sur des questions ayant trait à la facilitation du commerce international. Ces activités permettront aux régions d'évaluer leurs progrès dans la suite donnée aux recommandations du CEFACT-ONU visant à dématérialiser les procédures commerciales et à assurer l'interconnexion des systèmes.

II. Asie et Pacifique

A. Introduction

14. Cette section du rapport a été élaborée par le Rapporteur pour l'Asie et le Pacifique, qui rend compte des activités menées par le Conseil Asie-Pacifique pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (AFACT) depuis la présentation du dernier rapport.

15. En novembre 2023, à la vingt-neuvième session de la Plénière du CEFACT-ONU, M. Hisanao Sugamata a été réélu Rapporteur régional pour l'Asie et le Pacifique.

16. L'objectif principal dans la région de l'Asie et du Pacifique est de veiller à ce que la communication des données s'opère de manière fluide, économique, sûre et durable entre les partenaires commerciaux et les parties concernées, en particulier compte tenu de la croissance des chaînes de valeur mondiales qui utilisent le commerce électronique. Les pays et organismes de la région s'emploient à créer et à développer les infrastructures et réseaux de technologies de l'information et de la communication (TIC) nécessaires à la gestion de chaînes de valeur mondiales qui soient transparentes et répondent à des critères stricts, mais les défis à relever sont nombreux. Ils continuent de s'efforcer de libérer le potentiel des transactions électroniques et de la facilitation du commerce pour maximiser leur contribution au développement régional durable.

B. Activités menées par le Conseil Asie-Pacifique pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

17. L'AFACT est bien placé pour stimuler, améliorer et promouvoir l'aptitude des entreprises, des commerces et des administrations de la région à échanger efficacement des produits et les services qui y sont associés en utilisant des normes et des bonnes pratiques internationales, en particulier celles que le CEFACT-ONU élabore et fait connaître. La plupart des membres actifs de l'AFACT ont continué de mener des activités communes, qui bénéficient à tous les pays membres.

18. Tous les membres aspirent à faciliter les transactions commerciales internationales et à contribuer à la croissance du commerce électronique dans un cadre apolitique.

19. L'AFACT tient chaque année une réunion intermédiaire au premier semestre et une plénière au second semestre. Tous les membres ont la possibilité d'y assister pour échanger des données d'expérience et des connaissances et dégager les principaux enjeux stratégiques. Le Japon et la Province chinoise de Taïwan ont accueilli les réunions de l'AFACT en 2023 et 2024. Les manifestations ci-après ont eu lieu depuis la présentation du dernier rapport :

- La quarante et unième réunion intermédiaire de l'AFACT, qui s'est tenue le 11 juillet 2023 à Kyoto (Japon) ;
- La quarante et unième Plénière de l'AFACT s'est tenue le 1^{er} décembre 2023 dans la Province chinoise de Taïwan ;
- La réunion des groupes de travail conjoints de l'AFACT de 2024 s'est tenue le 20 mars 2024 dans la Province chinoise de Taïwan.

20. Le Rapporteur régional a présenté à la Plénière de l'AFACT un rapport sur les activités du CEFACT-ONU dans lequel il était rendu compte des forums et des conférences organisés et des projets du CEFACT-ONU. Les experts qui ont participé aux divers groupes de travail du CEFACT-ONU ont dûment rendu compte aux comités des groupes de travail de l'AFACT.

21. L'AFACT a reconstitué les trois groupes de travail suivants :

- Le **groupe de travail sur la facilitation du commerce** : ce groupe a entamé un projet dont le but est d'étudier la possibilité de créer un pipeline de données dans la région au service de la facilitation du commerce. Ce projet s'inscrit dans le prolongement du projet du CEFACT-ONU sur les structures de partage des données utilisées dans le modèle « acheter-expédier-payer » pour faciliter l'accès des opérateurs du commerce au financement ;
- Le **groupe de travail sur le développement durable et l'économie circulaire** : ce groupe a lancé trois projets sur :
 - Le contrôle des empreintes carbone et les taxes carbone ;
 - La prise en compte des questions d'environnement, de société et de gouvernance (ESG) dans le secteur agricole ;
 - La mobilité en tant que service ;
- Le **groupe de travail sur les voyages, le tourisme et les loisirs** : ce groupe de travail est chargé de dynamiser, dans la région, les projets que le CEFACT-ONU mène dans les domaines considérés (tourisme durable, programmes d'immersion).

22. L'AFACT a organisé la manifestation eASIA Award le 1^{er} décembre 2023 et six projets importants ont été récompensés comme suit :

- Catégorie 1 : Gouvernance et gestion intelligentes :
 - Projet d'avis mobile certifié électronique pour le secteur public : transformation pour une société inclusive ;
 - Nouveau TaiPAY – connecter, autonomiser, transformer.
- Catégorie 2 : Transformation numérique pour les PME :
 - Solution de reçu numérique qui utilise des balises de communication en champ proche pour recevoir des informations sans transmettre de données personnelles ;
 - Infrastructure commerciale numérique « Trade Waltz » – Établir des liens commerciaux entre le Japon et l'Asie et encourager les PME à accéder au commerce mondial.
- Catégorie 3 : Durabilité et économie circulaire :
 - La mobilité en tant que service, Kaohsiung MeNGo – Les possibilités de transformation numérique des services publics de transport ;
 - Faciliter l'inventaire carbone pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) grâce au système de gestion en nuage Vital NetZero.

III. Amérique latine

A. Introduction

23. Cette section du rapport a été rédigée par le Rapporteur régional pour l'Amérique latine.

24. En novembre 2023, à la vingt-neuvième session de la Plénière du CEFACT-ONU, M. Eduardo Leite a été élu Rapporteur régional pour l'Amérique latine. Ce rapport est le premier pour la région de l'Amérique latine.

25. Depuis la vingt-neuvième session de la Plénière, le rapporteur étudie les interventions possibles, prend contact avec les chefs de délégation et participe à des initiatives régionales en coordination avec le CEFACT-ONU et les chefs de délégation.

B. Plan d'action

26. Un plan de travail intégré est en cours d'élaboration conjointement avec le CEFACT-ONU et les chefs de délégation afin de répondre au mandat et aux objectifs du CEFACT-ONU, en particulier les suivants :

- **Soutenir les intérêts et activités du CEFACT-ONU auprès des administrations nationales, des organisations intergouvernementales, des associations professionnelles compétentes, ainsi que des organisations commerciales et organismes de facilitation du commerce, avec le concours du secrétariat de la CEE qui est chargé des communications officielles :**
 - Dans le cadre de la promotion des activités du CEFACT-ONU, une méthode permettant d'identifier et de contacter les coordonnateurs compétents au sein des gouvernements d'Amérique latine est en cours d'élaboration afin de mener des campagnes de communication en faveur du CEFACT-ONU ;
 - En outre, cette méthode devrait permettre de mieux comprendre les stratégies de gouvernance et les stratégies numériques visant à faciliter le commerce et les transactions électroniques.
- **Encourager des experts à participer au programme de travail du CEFACT-ONU et faciliter la mise en application des normes relatives à l'échange de données, des recommandations et autres réalisations attendues :**
 - Afin d'encourager la participation d'experts aux travaux du CEFACT-ONU, le Rapporteur régional s'efforcera d'identifier les experts de la région susceptibles de contribuer aux activités du CEFACT-ONU et de faire connaître ses travaux ;
 - Une étude exploratoire est envisagée pour recenser les obstacles locaux à la participation des experts aux travaux du CEFACT-ONU et à la mise en œuvre des normes, recommandations et autres réalisations attendues.
- **Coordonner les activités du CEFACT-ONU dans la région :**
 - Après l'élaboration d'un plan d'action et de sa méthode, plusieurs activités devraient être menées dans la région afin de promouvoir les intérêts du CEFACT-ONU et d'encourager les experts à y participer.

C. Activités et réunions

27. Le Rapporteur régional a participé aux réunions suivantes :

- « Forum sur la diligence raisonnable dans le secteur de l'habillement et de la chaussure », le 19 février 2024, réunion organisée par la Fondation Ellen MacArthur, la CEE et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ;
- « Représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décisions », le 23 février 2024, réunion organisée par le World Trade Institute ;
- « Accroître l'impact au moyen d'alliances collaboratives : associer des acteurs des secteurs public et privé et de la société civile », le 28 février 2024, réunion organisée par la Banque mondiale et le Partenariat mondial pour la responsabilité sociale (GPSA) ;

- « Initiative de la déclaration commune sur le commerce électronique de l'OMC : un dialogue post-CM13 », le 8 mars 2024, réunion organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ;
 - « Appel du Bureau élargi – Planification du 42^e Forum du CEFACT-ONU », le 19 mars 2024, réunion organisée par le secrétariat.
-